



Tous  
durablement  
mobiles !

14

Enjeux concrets pour  
une mobilité durable  
accessible à tous

## Décarboner les mobilités

- |    |  |   |
|----|--|---|
| #1 | <b>Faire de l'entretien des véhicules une solution de la transition écologique</b>   | 4 |
| #2 | <b>Faire de la France le leader européen du retrofit électrique</b>  | 4 |
| #3 | <b>Soutenir la conversion des véhicules essence au bioéthanol en tant que solution transitoire avant le virage vers l'électrique</b>           | 4 |
| #4 | <b>Créer les conditions d'un déploiement efficace du réseau de recharge ouvert au public</b>   | 5 |
| #5 | <b>Faire évoluer les politiques de sécurité routière afin qu'elles prennent davantage en compte les « nouvelles mobilités »</b>                | 5 |
| #6 | <b>Accélérer le déploiement des infrastructures cyclables (pistes et voies cyclables) et de stationnement (parkings réservés et sécurisés)</b> | 5 |
| #7 | <b>Accompagner et structurer, tout au long de la chaîne de valeur, la filière vélo</b>   | 6 |
| #8 | <b>Impulser au sein de cette filière une stratégie industrielle et servicielle claire et ambitieuse</b>  | 7 |

## Rendre la mobilité accessible à tous

- |     |   |   |
|-----|---|---|
| #9  | <b>Encourager les employeurs à adresser la mobilité domicile-travail de leurs salariés au travers d'une politique de mobilité</b> | 8 |
| #10 | <b>Remodeler les dispositifs de soutien existants et en créer de nouveaux pour les ménages les moins aisés</b>                    | 8 |

## Accompagner la filière dans sa transformation et soutenir l'innovation

- |     |  |    |
|-----|--|----|
| #11 | <b>Anticiper l'augmentation des besoins de compétences en formant les talents de demain</b>            | 9  |
| #12 | <b>Sortir la filière aval automobile du rôle de parent pauvre des politiques publiques de mobilité</b> | 9  |
| #13 | <b>Permettre aux entreprises de la réparation et maintenance d'accéder aux données des véhicules</b>   | 10 |
| #14 | <b>Favoriser l'essor des startups de la mobilité</b>   | 10 |

# Décarboner les mobilités

## L'entretien des véhicules en circulation

### Enjeu #1

#### Faire de l'entretien des véhicules une solution de la transition écologique

- Soutenir les solutions techniques existantes pour dépolluer les véhicules et améliorer leurs performances, en accélérant l'entrée en vigueur de l'analyse 5 gaz et en encourageant les opérations d'éco-entretien. Un véhicule bien entretenu est en effet un véhicule qui pollue moins et qui dure plus longtemps.
- Procéder à une réévaluation de la vignette Crit'Air accordée à chaque véhicule lors de contrôle technique tous les deux ans afin que le Crit'air corresponde au niveau d'émissions polluantes réel de la voiture

## Le retrofit du thermique vers l'électrique

### Enjeu #2

#### Faire de la France le leader européen du retrofit électrique

- Harmoniser le processus d'homologation des véhicules au niveau européen, afin qu'une homologation pour un modèle de véhicule homologué dans un pays le soit également dans tous les pays de l'Union Européenne
- Augmenter le dispositif de soutien financier à destination des véhicules ayant fait l'objet d'un retrofit du thermique vers l'électrique

## La conversion des véhicules au bioéthanol

### Enjeu #3

#### Soutenir la conversion des véhicules essence au bioéthanol en tant que solution transitoire avant le virage vers l'électrique

- Créer une subvention nationale pour l'installation de boîtiers de conversion, qui permettra à l'automobiliste de financer 40% de la conversion de son véhicule dans la limite de 400 € comme c'est le cas dans certaines régions françaises. Le montant de la subvention pourra être réévalué chaque année, selon une trajectoire dégressive.
- Interdire progressivement les biocarburants de première génération
- Financer davantage la recherche et le développement sur les carburants de 3e génération
- Intégrer dans le dispositif Crit'Air les véhicules ayant un boîtier de conversion bioéthanol

# Décarboner les mobilités

## Le déploiement des infrastructures pour l'électromobilité

### Enjeu #4

#### Créer les conditions d'un déploiement efficace du réseau de recharge ouvert au public

- Faciliter la recharge à domicile en augmentant pour les contribuables le crédit d'impôt spécifique pour l'acquisition et la pose d'un système de charge pour véhicule électrique (CIBRE) à 900 €, dans la limite de 75 % du coût total de l'opération.
- Maintenir au-delà de 2023 le dispositif ADVENIR pour l'installation de bornes de recharge en entreprise, à destination des flottes et des salariés
- Réserver dans les hubs intermodaux des quotas de places avec recharge dédiée aux véhicules de catégorie L (tels deux-roues et trois-roues électriques, vélos cargos, quadricycles, etc.)

## La sécurité routière

### Enjeu #5

#### Faire évoluer les politiques de sécurité routière afin qu'elles prennent davantage en compte les « nouvelles mobilités »

- Mettre en place une nouvelle campagne de sensibilisation afin d'inciter au port du casque et d'équipements de protection et de visibilité adaptés pour les cyclistes et les usagers d'engins de déplacement personnel; mais également d'inciter à la multimodalité et de rappeler les règles de stationnement et de circulation pour un meilleur partage de l'espace public.
- Favoriser l'innovation en valorisant et soutenant les entreprises qui agissent en faveur d'une meilleure sécurité routière

## Les infrastructures pour nouvelles mobilités

### Enjeu #6

#### Accélérer le déploiement des infrastructures cyclables (pistes et voies cyclables) et de stationnement (parkings réservés et sécurisés)

- Augmenter la dotation annuelle du fonds mobilités actives de 50 à 500 millions d'euros soit 30 €/an et par habitant

# Décarboner les mobilités

## La filière industrielle vélo

### Enjeu #7

#### Accompagner et structurer, tout au long de la chaîne de valeur, la filière vélo

- Développer la grande école de la transition pour former aux métiers du cycle (réparateur, ingénieurs, etc.)
- Encourager les relocalisations de composants techniques et électroniques (moteurs, batteries, etc.) en rendant plus compétitive la production européenne (impôt de production, maintien de la taxe antidumping élargie aux autres pays asiatiques, accord européen pour une logique de filière du vélo, etc.)
- Favoriser la demande en :
  - Uniformisant les aides à l'achat de VAE qui sont très différentes d'une collectivité à une autre et les rendre accessibles aux personnes morales
  - Créant une prime à l'électrification des cycles
- Accompagner l'essor du vélo serviciel notamment VLS qui rend accessible à tous le vélo - transport en commun, continuer à favoriser les remises en selles et le savoir rouler à vélo dès le plus jeune âge (CEE sur ces sujets), sensibiliser à l'utilisation du vélo au quotidien et aux bonnes pratiques de sécurité.
- Aligner les taux de TVA applicables aux transports publics et aux systèmes de VLS et VLD en mettant en œuvre un taux à 10% pour ces derniers outils (contre 20% actuellement), car les VLS et VLD doivent être considérés comme du transport public, étant financés par la collectivité.
- Accompagner le développement d'une filière de la réparation des batteries de VAE, en reconnaissant la réparation par des tiers indépendants autres que les fabricants de batterie (certifiés / homologués, démarche à définir).
- Soutenir l'entretien et la réparation des vélos par la baisse de la TVA à 5,5% (service de première nécessité - risque sécuritaire)
- Accompagner la filière du recyclage et de la réparation des cycles en étendant le fonds de réparation aux VAE et en soutenant la filière recyclage des vélos qui doit s'organiser

# Décarboner les mobilités

## La gouvernance de la filière cycle et micromobilités

### Enjeu #8

#### Impulser au sein de cette filière une stratégie industrielle et servicielle claire et ambitieuse

- Créer, sous l'égide du Ministère de la Transition Écologique et du Ministère de l'Industrie, un grand «Conseil National du Cycle et des micro mobilités » rassemblant les fédérations représentatives de la filière, les associations spécialisées (environnement, sécurité routière, etc.) et un panel d'entreprises engagées afin d'organiser les objectifs et les moyens de la filière.

# Rendre la mobilité accessible à tous

## Les entreprises et la mobilité

### Enjeu #9

#### Encourager les employeurs à adresser la mobilité domicile-travail de leurs salariés au travers d'une politique de mobilité

- Fusionner le Forfait Mobilités Durables et le remboursement obligatoire des transports en commun en créant un Budget Mobilités Unique (BMU), obligatoire pour les employeurs de plus de 11 salariés et exonéré de charges sociales et patronales jusqu'à 800€ par salarié et par an.
- Imposer à toutes les entreprises de plus de 11 salariés de faire un diagnostic sur la mobilité des salariés (évaluation de l'offre existante et projetée, analyse des déplacements domicile-travail et des déplacements professionnels, etc.), puis un plan de mobilité employeur, afin de mieux répondre aux besoins de mobilité des salariés
- Sécuriser sur le long terme, c'est à dire au-delà de 2024, la réduction sur l'impôt sur les sociétés pour les flottes de vélos mises à disposition des collaborateurs, à titre gratuit, par les entreprises

## L'accompagnement des automobilistes

### Enjeu #10

#### Remodeler les dispositifs de soutien existants et en créer de nouveaux pour les ménages les moins aisés

- Maintenir les niveaux de soutien de la prime à la conversion et du bonus écologique sur toute la durée du nouveau quinquennat, avec une trajectoire ambitieuse et stable, via guichet unique proposant des solutions intégrées (de la demande d'aides pour l'achat ou la location de véhicule à l'installation de solutions de recharge en associant également de la pédagogie et de l'information)
- Porter à 2 000 € le montant du bonus écologique pour véhicule électrique d'occasion
- Créer un chèque entretien responsable pour les ménages les plus contraints, sur les mêmes modalités que la prime à la conversion, en ciblant les ménages dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 €. Cela représenterait une aide exceptionnelle de 200 € pour les premiers ménages qui en font la demande, dans la limite de 10 % des ménages éligibles. Le coût global de la mesure est estimé à 220 millions d'euros, soit l'équivalent de l'enveloppe attribuée au Plan Vélo.
- Mettre en place au niveau national un prêt à taux 0 pour l'acquisition d'un véhicule électrique neuf ou d'occasion dans les ZFE et l'ouvrir à davantage de contribuables, en relevant le revenu fiscal de référence éligible à 25 000 € contre 18 000 € actuellement
- Supprimer le critère d'aide territoriale pour l'obtention de la surprime à la conversion pour les bénéficiaires qui habitent ou travaillent en ZFE



# Accompagner la filière dans sa transformation et soutenir l'innovation

## La formation des talents de demain

### Enjeu #11

#### Anticiper l'augmentation des besoins de compétences en formant les talents de demain

- Mettre en place un vaste programme de formation pour accompagner l'électrification et la décarbonation des mobilités (former au conseil du consommateur sur l'environnement technologique de l'achat d'un véhicule électrique, former à la maintenance du véhicule électrique, au retrofit du thermique vers l'électrique, aux métiers du cycle, etc.). Ce programme, cofinancé par l'Etat et la branche de MOBILIANS, vise à former sur 3 ans 20% des 30 000 vendeurs, 80 000 mécaniciens et 15 000 managers de la filière.
- Mettre en place un plan d'actions national adapté et spécifique aux services de l'automobile, afin de pallier aux difficultés de recrutement, notamment avec la pérennisation des aides exceptionnelles en faveur de l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation) mises en place dans le cadre de la crise sanitaire et qui ont connu un véritable succès ces dix-huit derniers mois.

## La transformation de la filière

### Enjeu #12

#### Sortir la filière aval automobile du rôle de parent pauvre des politiques publiques de mobilité

- Créer un fonds de modernisation de 200 millions d'€ pour l'aval de la filière qui représente aujourd'hui 404 000 emplois non délocalisables et 150 000 entreprises, contre 393 000 emplois pour l'amont de la filière, afin de financer des projets centrés sur trois dimensions : compétitivité, environnement et digital.
- Signer avec MOBILIANS une convention de 3 ans avec un budget de 2 millions €, afin de financer des actions de prospective, financement et compétitivité pilotée par MOBILIANS.
- Créer un poste à la Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'Economie, des finances et de la relance) ou à la Direction Générale de l'Energie et du Climat (Ministère de la Transition écologique) afin que l'aval ait un interlocuteur coordonnant les différentes actions et plans mis en œuvre pour l'aval.

# Accompagner la filière dans sa transformation et soutenir l'innovation

## L'innovation au sein de la filière

### Enjeu #13

#### Permettre aux entreprises de la réparation et maintenance d'accéder aux données des véhicules

- Promouvoir au niveau européen un accès non-discriminatoire pour toutes les parties prenantes aux données des véhicules connectés.

## L'émergence de nouveaux acteurs

### Enjeu #14

#### Favoriser l'essor des startups de la mobilité

- Créer un fonds de développement de l'innovation au sein de l'aval de la filière afin de soutenir les projets de R&D des services de l'automobile dans des domaines couvrant des offres de nouveaux produits ou services, en matière de transformation digitale des métiers de services, de mobilité partagée, d'infrastructures pour une mobilité urbaine optimisée, de logistique décarbonée, etc.
- Soutenir les startups à impact positif en intégrant dans les critères de financements des startups (BPI, etc.) et dans les appels d'offres les enjeux extra financiers et environnementaux.
- Créer les conditions d'une véritable préférence européenne en mettant en place un Buy European Act favorisant la relocalisation des entreprises sur le territoire européen ; et développer un Label "Made in EU" valorisant les produits et services européens auprès des clients-consommateurs.
- Pérenniser les dispositifs d'aide aux entreprises innovantes (crédit d'impôt recherche - CIR, crédit d'impôt innovation - CII, statut de Jeune entreprise innovante - JEI), et lutter contre les lourdeurs administratives dans leur examen (notamment raccourcir drastiquement les délais de remboursement du CIR et CII afin de garantir des facilités de trésorerie aux startups).
- Accélérer l'augmentation du nombre de levées de fonds supérieures à 100M€ en soutenant les fonds late stage.

# Qui sommes-nous ?



Mobivia est un écosystème dédié à la mobilité d'aujourd'hui et de demain qui anime 9 Marques et 25 startups. Aux côtés des usagers depuis 50 ans, les entreprises de Mobivia accompagnent chacun en proximité dans sa mobilité, quels que soient ses besoins, ses moyens, ses choix, en lui proposant des solutions de mobilité utiles, innovantes et durables. Les 22 300 collaborateurs de Mobivia font vivre au quotidien des valeurs humanistes fondatrices et des engagements sociétaux et environnementaux forts et partagent une mission commune : "Opening sustainable mobility to all".

Mobivia s'organise autour de 3 métiers : les services à l'automobiliste (centres auto Norauto et ATU, services de proximité Midas), la distribution de pièces et pneus (off et online avec Carter-Cash, online avec Originauto, Bythjul, Skruvat, en BtoB avec Synchro Diffusion, et issus de l'économie circulaire avec iWip) et les nouvelles mobilités (Via ID et son portefeuille d'une vingtaine de startups dont Vroomly, Trusk, Reparcar... et la Plateforme 2 Roues visant à faire industrie sur des activités de micro-mobilités durables).

En 2019-20, Mobivia comptait 1940 ateliers et centres automobiles développés en succursales, franchises et master-franchise dans 18 pays en Europe principalement. Mobivia a réalisé un chiffre d'affaires de 3,1 milliards d'euros, dont plus de la moitié à l'international.

En savoir plus : [www.mobivia.com](http://www.mobivia.com)  
Nous suivre sur twitter : [@Mobivia](https://twitter.com/Mobivia) et sur [Linkedin](https://www.linkedin.com/company/mobivia)



En tant qu'accélérateur de business, Via ID accompagne sur le long terme des projets et des entrepreneurs sur la création et le développement de solutions et d'entreprises innovantes afin qu'ils deviennent les futurs leaders de la mobilité durable.

Via ID offre un écosystème complet aux entrepreneurs qui le rejoignent : incubation, accélération, financement, développement international, conseils d'experts mais aussi synergies fortes avec les acteurs de référence de la mobilité.

Aujourd'hui, Via ID est présent en France (Paris, Lille), en Europe (Munich), en Asie (Singapour) et au travers de partenaires dans le reste du monde. Via ID gère un portefeuille de plus de 25 startups (dont Vroomly, Heetch, Cyclofix, Smoove, Trusk, Xee..), des programmes majeurs d'accélération (Moove Lab), des partenariats avec les acteurs clés de l'écosystème, le European Startup Prize for mobility, ou encore le Mobility Club.

Via ID est l'une des 4 activités du groupe Mobivia, leader européen des services automobiles (Norauto, Midas, ATU...) et des nouvelles mobilités. Sa mission est de développer les nouvelles activités et nouveaux services de mobilité durable du groupe, à moyen et long terme, et de nourrir ainsi la stratégie de croissance, de diversification, de transformation automobiliste et de développement durable de Mobivia.

En savoir plus : [www.via-id.com](http://www.via-id.com)  
Nous suivre sur twitter : [@Via\\_ID](https://twitter.com/Via_ID)



Bénédicte Barbry  
Directrice Relations Extérieures,  
Affaires Publiques et  
Développement Durable  
MOBIVIA  
[bbarbry@mobivia.com](mailto:bbarbry@mobivia.com)

Léa Dégardin  
Responsable affaires  
publiques, développement  
durable et projets innovants  
Via-ID  
[ldegardin@via-id.com](mailto:ldegardin@via-id.com)